



CORREZE

Audit d'Ussel : Un questionnaire à vomir, Un questionnaire à bannir !

Compte Rendu de l'audience du Jeudi 22 Octobre 2020

Le 5 octobre 2020, nous avons découvert l'audit « organisationnel » de la trésorerie d'Ussel commandé par la direction, avec un questionnaire écrit, distribué aux agents. Ce questionnaire, NOMINATIF, accompagné d'un courriel qui interdit aux agents de communiquer dessus, s'avère être un outil de « délation massive », digne de la noire période du régime de Vichy.

FO-DGFIP 19 ne pouvait rester sans réagir face à cette méthode managériale violente, qui enfreint allègrement les limites de la légalité et du respect de la vie privée, et bafoue le statut. Nous avons donc demandé en intersyndicale une audience auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Corrèze, Monsieur LIDIN pour exiger le retrait des conclusions de l'Audit, et la destruction des questionnaires.

L'intersyndicale FO, CGT Solidaires a été reçue par Monsieur LIDIN, Madame DESSUGES-VIDRIS et Madame FAOUEN.

M. Lidin a indiqué que l'Audit d'USSEL avait été « annoncé et accepté par tous en 2020 », - avec un cahier des charges venant de la DDFIP de la Corrèze. Les auditrices avaient comme mission de donner une image de la trésorerie d'USSEL concernant son fonctionnement et de retravailler l'organisation du service (selon les mots du Directeur).

Pour FO-DGFIP 19, c'est un mensonge de plus à mettre à l'actif de notre direction. Il est bien évident qu'il ne s'agit pas là de donner une image mais bel et bien de remettre en cause la gestion du poste, en obligeant les agents par la terreur à se plaindre de leur hiérarchie et de leurs collègues !

Le DDFIP a refusé de désavouer les pratiques utilisées lors de cet audit, le questionnaire, et les entretiens individuels mais nous a toutefois laissé entendre à demi-mot qu'il y allait avoir de profonds changements à USSEL. Il s'agit là d'une nouvelle fort inquiétante puisque dans le NRP, USSEL devait garder Trésorerie et SIP. On nous aurait menti ???? SURPRENANT !!!

Nous n'avons réussi à obtenir ni le retrait des conclusions de l'Audit, ni la suppression des questionnaires.

Nous avons donc déposé un droit d'alerte intersyndical au CHS-CT concernant la situation des collègues et de leur chef de poste, qui vivent dans la peur des conclusions de l'audit et un climat de méfiance généralisée. C'est pour l'intersyndicale FO, CGT et Solidaires, un moyen supplémentaire de pression sur le DDFIP pour le mettre en face de la lourde responsabilité qu'il porte !

FO-DGFIP 19 refuse l'instauration de ce type de management à la France Télécom avec les conséquences que chacun connaît, et c'est pourquoi l'Assemblée Générale de la section FO-DGFIP 19, réunie le lendemain en présence de sa Secrétaire Générale, Hélène FAUVEL, lui a demandé de se saisir de ce dossier. Informée de cas similaires dans d'autres directions, elle est déterminée à intervenir immédiatement auprès du DG pour faire cesser ces méthodes inacceptables.